



## Conseil de sécurité

Distr.  
GENERALE

S/18665  
3 février 1987  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

### NOTE DU SECRETAIRE GENERAL

1. A sa 94e séance plénière de sa quarante et unième session, le 3 décembre 1986, l'Assemblée générale a adopté la résolution 41/55, intitulée "Application de la Déclaration sur la dénucléarisation de l'Afrique" 1/.

2. Au paragraphe 9 de la résolution 41/55 B, l'Assemblée générale :

"Prie le Conseil de sécurité de mener rapidement à bien l'examen des recommandations formulées par son comité créé par la résolution 421 (1977) concernant la question de l'Afrique du Sud 2/, en vue de renforcer l'embargo sur les armes en en comblant les lacunes et d'interdire, en particulier, toute forme de coopération et de collaboration nucléaires avec le régime raciste d'Afrique du Sud;"

#### Notes

1/ Non reproduite dans le présent document; pour le texte intégral, voir A/RES/41/55.

2/ Voir Documents officiels du Conseil de sécurité, trente-cinquième année, supplément pour juillet, août et septembre 1980, document S/14179.

-----

